

## NAO 2026

### CE QUI A ÉTÉ NÉGOCIÉ, CE QUE CELA REPRÉSENTE CONCRÈTEMENT



## NAO 2<sup>e</sup> Réunion : Le Bilan

Une négociation dans un contexte de modération salariale...



Budget serré → Proposition finale de la direction

### POUR LES INDICIAIRES

- **+0,90%** sur la valeur du point
- **+1 point** d'indice
- Prime exceptionnelle **100€** brut
- + Revalorisation primes
- + l'indemnité d'éloignement et de la prime panier



**+ Mesures individuelles :**  
→ **200€** en moyenne pour **25%** salariés à l'indice

### FORFAIT CRC

- Augmentation collective **0,25%**
- Revalorisation indemnité d'éloignement et prime panier

### FORFAITS CRC & FORFAITAIRES

- Enveloppe individuelle CRC: **+1,51%**
- Enveloppe individuelle Forfaitaires: **+1,80%**

Au bon vouloir de vos managers

### UNE AVANCÉE LIMITÉE...

- Peu de gains pour tous
- Peu de marges de manœuvre
- Prime **100€** pour tous les indiciaires



La deuxième réunion des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) s'est tenue dans un contexte désormais bien connu de modération salariale, fixé par la direction générale.

Malgré une situation financière solide de l'entreprise et du groupe, la direction a maintenu un cadre budgétaire contraint, limitant fortement les marges de manœuvre en matière de reconnaissance salariale.

Les échanges ont été nombreux et parfois tendus.

Plusieurs suspensions de séance ont eu lieu avant que la direction ne revienne avec une proposition dite "finale", structurée par catégories de personnel.

Cette proposition s'appuie principalement sur :

- une revalorisation partielle des salaires indiciaires,
- des enveloppes de mesures individuelles laissées en grande partie à l'appréciation managériale,
- une prime exceptionnelle d'un montant limité sur une partie des salariés.

Si certaines mesures existent, elles ne bénéficient pas à l'ensemble des salariés et restent très inégalement réparties selon les statuts.

Les augmentations collectives demeurent faibles et les mesures individuelles, par nature incertaines, ne constituent pas une réponse durable à la perte de pouvoir d'achat.

Force Ouvrière a porté des propositions visant davantage d'équité, de lisibilité et de reconnaissance collective, tout en rappelant que les résultats économiques permettraient des choix plus ambitieux.

Force Ouvrière fait le constat qu'une mobilisation massive n'est pas à l'ordre du jour, ce qui ne permet pas d'imposer un véritable rapport de force.

En conséquence, Force Ouvrière sera signataire de l'accord NAO afin de garantir ces mesures aussi modestes soient elles.